

Lycée d'Enseignement Général - Technologique
et Supérieur agricole de NEVERS CHALLUY

**Le Proviseur du Lycée de NEVERS -
Challuy,**

aux Parents d'Elèves

Madame, Monsieur,

Votre fils, fille, ayant été admis (e) dans notre établissement pour l'année scolaire 2018-2019 en **classe de 2nde générale et technologique ou en classe de 1^{ère} S / STAV**, je vous prie de bien vouloir nous retourner au plus tard pour le **08 juillet** - le dossier complet accompagné des documents exigés dont vous trouverez la liste ci-joint

Pour les élèves admis (e) en **classe de Tle S / Tle STAV**, le dossier est à nous retourner au plus tard pour le **25 juin (pour les redoublants 12 juillet)**.

DATES DE RENTREE

Lundi 03 septembre 2018

13h30 : rentrée des classes de Seconde GT (chaîne administrative, installation à l'internat)

16h00 : rencontre parents, élèves, équipe de direction

16h30 -17h30 : rencontre parents, élèves, équipes pédagogiques

Début des cours mardi 04 septembre 2018 à 8h selon l'emploi du temps – probablement journée intégration

Mardi 04 septembre 2018

08h30 : rentrée des classes de première (chaîne administrative, installation à l'internat à partir de 8h30)

10h30 : rencontre parents, élèves, équipe de direction

11h00 -12h00 : rencontre parents, élèves, équipes pédagogiques

Début des cours Mardi 04 septembre 2018 13h30 selon l'emploi du temps

Mardi 04 septembre 2018

9h30 : rentrée des classes de Terminale (chaîne administrative, installation à l'internat)

10h30 : rencontre parents, élèves, équipe de direction

11h00 -12h00 : rencontre parents, élèves, équipes pédagogiques

Début des cours Mardi 04 septembre 2018 à 13h30 selon l'emploi du temps

Vous devrez :

- adhérer à une **assurance responsabilité civile et accidents**
- fournir l'**attestation "accidents et responsabilité civile"** couvrant votre responsabilité de chef de famille et la responsabilité individuelle de votre enfant

Le jour de la rentrée scolaire il vous sera demandé un chèque d'un montant global pour:

- **les frais de photocopies** (tarif en fonction de la filière)
- **l'achat ou le renouvellement de la carte de cantine** (6,50 euros)

NB – Ne pas renvoyer le chèque avec le dossier d'admission - Il est à remettre à l'administration le jour de la rentrée scolaire

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

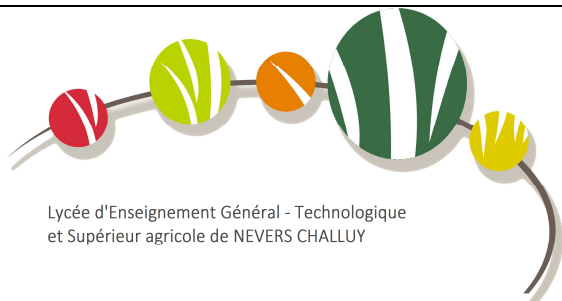
Le proviseur du **Lycée de NEVERS -Challuy**

Jean-Marc GUIBERTEAU

- ↵ **Des pièces destinées à votre information à conserver**
- ↵ **Un bordereau de retour** (avec cases à cocher pour les pièces jointes)
- ↵ **Des documents numérotés de 1 à 7 (indiqués dans le bordereau) à retourner à l'établissement avant la date indiquée**

Les règles de vie dans l'établissement : ces documents sont à consulter sur le site Internet de notre établissement www.epleanevers-cosne.educagri.fr, rubrique LEGTA site de Nevers

- ✓ Règlement intérieur du Lycée de NEVERS Challuy
- ✓ Règlement de l'Exploitation
- ✓ Règlement de la demi-pension
- ✓ La charte informatique
- ✓ La Charte Eco- lycéen



Lycée d'Enseignement Général - Technologique
et Supérieur agricole de NEVERS CHALLUY

Renseignements Pratiques

INFORMATION POUR LES ELEVES

1) Les différents régimes

Les élèves (*filles ou garçons*) ont la possibilité d'être :

- ✓ Internes
- ✓ Externes
- ✓ Demi-pensionnaires

✋ Pour tout changement de régime (ex : interne en 1/2 pensionnaire ou vice et versa) **la demande devra être faite par courrier à M. Le Proviseur huit jours avant le début d'un trimestre.** AUCUN CHANGEMENT DE REGIME NE SERA PRIS EN COURS DE TRIMESTRE

2) Montant des pensions (tarif 2018)

Répartition :

- 1^{er} trimestre (de septembre à décembre) 40 %
- 2^{ème} trimestre (de janvier à mars) 35 %
- 3^{ème} trimestre (d'avril au 15 juin) 25 %

Statut Lycéen ^①	Pension Chambre collective	½ Pension	Frais de photocopies	Frais d'assurance RC Stage ^②	Hippologie / Equitation par séance
	1600 € Caution 50€	585 €	10.40 €	9.50€	14.40 €

① 2^{nde} – 1^{ère} STAV – 1^{ère} S – Tle STAV – Tle S

② pour les classes effectuant des stages

Statut étudiant ^①	Pension Chambre individuelle avec douche ^③	Pension Chambre collective	½ Pension	Frais de photocopies (remplacement des manuels)	Frais d'assurance RC Stage ^②	Hippologie / Equitation par séance
	2417 € Caution 100€	1958 € Caution 100€	740€	114.50€	9.50 €	12.20 €

① Etudiants de BTS et Licence Professionnelle

③ Sous réserve de places disponibles

Les étudiants de BTS ne sont pas soumis à des frais d'inscription.

✋ **Si vous êtes intéressés par le prélèvement automatique et mensuel pour le paiement des pensions, retournez le document joint au dossier**

5) Les demandes de bourses

Les élèves, inscrits pour la prochaine année scolaire, qui désirent établir une demande de bourse, doivent retourner le dossier au LEGTA de Challuy pour le

1 Juillet 2018

Le dossier doit comporter les pièces suivantes :

- une photocopie de votre livret de famille
- un Relevé d'Identité Bancaire
- la photocopie COMPLETE de l'avis d'imposition (ou de non-imposition) de l'année N-2 (soit l'avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016)
- le relevé de notes du diplôme du Brevet (en cas de mention Bien ou Très Bien)

En cas de modification substantielle de la situation familiale entraînant une diminution des ressources depuis 2016, les revenus de 2017 pourront être pris en considération, à la double condition suivante :

- diminution des ressources par rapport à 2016
- **et** modification substantielle de la situation familiale (décès, divorce, perte d'emploi, invalidité)

Les revenus de l'année 2018 ne peuvent pas être retenus.

Le barème appliqué aux élèves relevant du Ministère de l'Agriculture est identique à celui du Ministère de l'Education Nationale (montant des échelons de bourses, des parts de bourses, des primes complémentaires ainsi que les plafonds de ressources..).

Les familles qui ont fait une demande de bourse de lycée auprès de l'Education Nationale durant le printemps 2018 doivent nous remettre la notification 2018 d'ouverture de droit à bourse du rectorat, et sont dispensées de refaire un dossier dans notre établissement.

En cas de redoublement ou de changement d'orientation, il faut obligatoirement refaire une nouvelle demande de bourse.

CONTROLE DE L'ASSIDUITE

Le paiement des bourses nationales d'études du second degré est subordonné à l'assiduité aux cours.

En cas d'absences injustifiées et répétées d'un élève, la bourse peut donner lieu à retenue. Cette retenue est opérée lorsque la durée cumulée de ces absences excède quinze jours.

Les absences constatées au cours des deux premiers trimestres sont imputées sur le trimestre suivant. Celles constatées pendant le troisième trimestre donnent lieu à un ordre de reversement.

BOURSE AU MERITE

Une bourse au mérite peut être accordée aux élèves boursiers ayant obtenu une mention Bien ou Très Bien au diplôme national du brevet et engagés dans un cycle conduisant au baccalauréat général, technologique ou professionnel. Son montant est lié à l'échelon de bourse obtenu à compter de l'année scolaire 2017-2018.

Sa notification s'effectue simultanément à la notification de bourse à l'entrée en seconde.

Au-delà de la date limite de dépôt des dossiers de demande de bourses qui est fixée au 9 septembre 2017, aucune nouvelle demande de bourse ou de révision de ressources et charges familiales ne peut être prise en compte.

Tout dossier ne comportant pas les documents demandés sera systématiquement refusé.

6) Transport

Prendre contact avec le Conseil Général de votre département pour connaître les modalités

→ **De la gare de Nevers au lycée agricole de Challuy**

Un service du bus de ville Taneo (ligne 10) emmène les élèves et les étudiants à la gare routière de NEVERS jouxtant la gare S.N.C.F (prix approximatif du ticket 1.20€)

☞ A titre indicatif, départ de la gare routière pour le lycée : le lundi matin à 7h43 ou 8h40 (horaires à vérifier auprès de Taneo le 1^{er} septembre Tel : 03 86 71 94 20 ou sur le site Taneo)

☞ A titre indicatif, départ du lycée pour la gare : le vendredi soir après les cours à 16h45.

☞ Pour tout souci de transport : se manifester dès la rentrée auprès de la Vie Scolaire

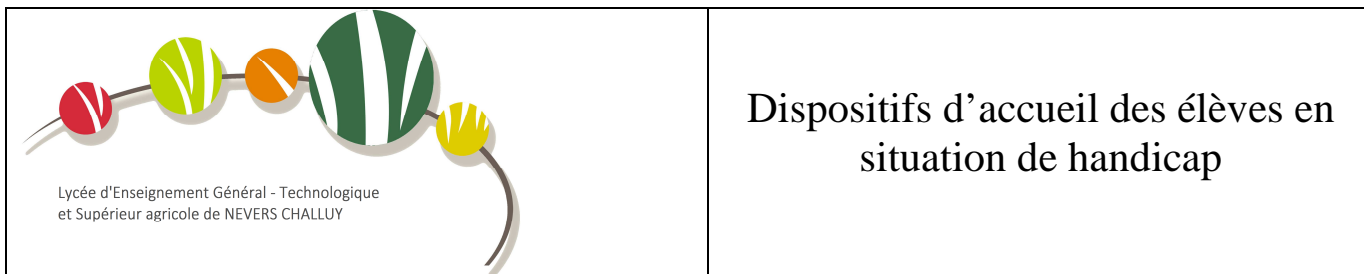
7) Trousseau obligatoire pour les étudiants internes :

- | | |
|---|---|
| ✓ 1 oreiller + taie d'oreiller | ✓ nécessaire de toilette |
| ✓ 1 protège matelas ou protection de matelas (alèse en coton molletonné) forme drap housse en 100% coton – Dimension 90 x 190 pour matelas épaisseur 18 à 20 cm | ✓ 1 paire de pantoufles d'intérieur |
| ✓ 1 paire de draps (à changer tous les 15 jours au maximum) | ✓ 1 sac à linge sale |
| ✓ couvertures ou couette | ✓ pyjama, tenues vestimentaires de rechange pour la semaine |
| ✓ serviettes et gant de toilettes | ✓ 1 trousse avec nécessaire de toilette |
| ✓ 2 cadenas | ✓ nécessaire pour l'entretien des chaussures |
| | ✓ cintres |

Le lycée n'assure pas ni le blanchissage, ni l'entretien du linge. Le nettoyage du linge de lit est obligatoire tous les 15 jours

.....

Le lycée n'est pas responsable des vols commis dans son enceinte. (Objets précieux sous cadenas)



Dispositifs d'accueil des élèves en situation de handicap

Si vous souhaitez des renseignements et/ou la mise en œuvre d'un dispositif d'aide pour la rentrée, merci de l'indiquer sur la fiche santé présente dans le dossier d'inscription et prendre contact avec l'infirmière du lycée dès le jour de la rentrée afin de constituer un dossier de demande d'aménagement.

Les dys, qu'est-ce que c'est ?

Les troubles de l'apprentissage (les dys) sont des troubles durables qui constituent une déficience, en particulier pour l'accès à l'éducation et nécessitent une prise en charge adaptée. Ils sont difficiles à repérer.

Dyslexie : lecture, difficulté dans le décodage des lettres, des syllabes et des sons
l'écrit

Dysorthographe : orthographe, difficulté à

Dyscalculie : calcul, difficulté à dénombrer, en géométrie

Dysgraphie : graphisme, difficulté dans le dessin des lettres, mauvaise écriture
prononciation des mots, des sons

Dysphasie : langage oral, difficulté dans la

Difficultés aussi présentes en termes d'orientation (temps et espace), d'attention (lenteur, rêverie), de mémorisation et de concentration.

Quels sont les dispositifs d'aide ?

Dans le cadre de la loi d'orientation pour l'Avenir de l'Ecole, une des dispositions est de « soutenir les élèves en difficulté par un programme personnalisé » : **le but est de remédier aux difficultés de l'élève, le rassurer dans sa scolarité et l'accompagner à la fin de son cycle d'orientation.** Aussi, il est proposé aux élèves en difficultés (troubles de l'apprentissage et/ou troubles de la santé) des dispositifs d'aide qui **engagent** le jeune, les parents et l'équipe pédagogique. La réussite à un examen aménagé (1/3 temps, ordinateur, relecture des consignes, AVS,...) **dépend** du bon déroulement de l'année scolaire donc d'un aménagement de la scolarité.

👉 **La demande d'aménagement de la scolarité est à l'initiative des parents.**

🚦 **Le PAP Projet d'Accueil Personnalisé (Dispositif interne à l'établissement)**

Le plan d'accompagnement personnalisé est un dispositif d'accompagnement pédagogique permettant des aménagements et adaptations de nature pédagogique nécessaires afin que les élèves concernés puissent poursuivre leur parcours scolaire dans les meilleures conditions, en référence aux objectifs du cycle.

Le constat des troubles est fait par le médecin qui suit l'enfant, au vu de l'examen qu'il réalise et, le cas échéant, des bilans psychologiques et paramédicaux réalisés auprès de l'élève.

Le chef d'établissement élabore le plan d'accompagnement personnalisé avec l'équipe éducative, en y associant la famille ainsi que les professionnels concernés ; le professeur principal est chargé de coordonner la mise en oeuvre et le suivi du plan d'accompagnement personnalisé.

🚦 **Le PAI Projet d'Accueil Individualisé (Dispositif interne à l'établissement)**

Le **PAI** concerne les enfants ou adolescents atteints de troubles de la santé évoluant sur de longues périodes (à l'exclusion des maladies aiguës), d'allergie ou d'intolérance alimentaires, pour lesquels des mesures particulières doivent être prises afin qu'ils puissent suivre leur scolarité. Le PAI est un aménagement de la scolarité interne à l'établissement. Il doit permettre l'aménagement de la scolarité et/ou la possibilité de traitement médical au sein de l'établissement. Le PAI est valable un an et est reconductible.

🚦 **L'aménagement d'épreuves**

Toute personne présentant un handicap et candidate à un examen, est fondée à déposer **une demande d'aménagement des épreuves** de l'examen qu'elle souhaite présenter. Les dispositions relatives à l'aménagement des épreuves portent sur les conditions de déroulement des épreuves - qu'elles soient matérielles (accessibilité des locaux, installations des salles et lieux de passage des épreuves, sujets adaptés), ou qu'il s'agisse d'aides techniques (ordinateur, machine Braille), ou d'aides humaines (lecture des énoncés, secrétariat, interprète LSF, codeur LPC...), un temps majoré (tiers-temps 1) ; un déroulement particulier de l'examen.



FUTSAL RUGBY TENNIS
MUSCULATION BADMINTON
ESCALADE VTT VOLLEY
BASKET BADTEN ULTIMATE...

Créneaux horaires entre midi et deux, en soirée et le mercredi après-midi

Madame, Monsieur,

En complément des heures d'E.P.S obligatoires, votre enfant peut, s'il le souhaite participer aux activités de l'association sportive de l'EPL Nevers-Cosne-Plagny

S'il souhaite participer, **même s'il n'a pas la certitude de le faire régulièrement**, veuillez nous retourner les deux documents ci - dessous et ci – contre, accompagnés de votre règlement de **20 euros** par chèque à l'ordre de l'Association Sportive.

ATTENTION : afin d'être couvert, les autorisations et le règlement doivent être à jour dès le premier entraînement

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)

père, mère, tuteur, représentant légal (1)

autorise (2)

en classe de

à participer aux activités de l'Association sportive du L.E.G.T.A. de Challuy

et autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur, à faire pratiquer en

cas d'urgence, une intervention médicale ou chirurgicale en cas de nécessité (3)

Fait à le

Signature du responsable

- 1) Rayer la mention inutile
- 2) Indiquer Nom - Prénom du licencié
- 3) Rayer en cas de refus d'autorisation



Lycée de NEVERS-Challuy

Lycée d'Enseignement Général et
Technologique Agricole de NEVERS

Pièce n°4



CERTIFICAT MÉDICAL D'APTITUDE AUX SPORTS
UNSS - COMPÉTITIONS - SPORTS ÉQUESTRES

Je soussigné, docteur en médecine

Certifie avoir examiné : Nom Prénom

Et n'avoir constaté aucun signe contre-indiquant la pratique des sports dans le cadre :

- De l'U.N.S.S. (1)
- Pour les sports équestres (1)
- Et lors de compétitions (1)

A Le

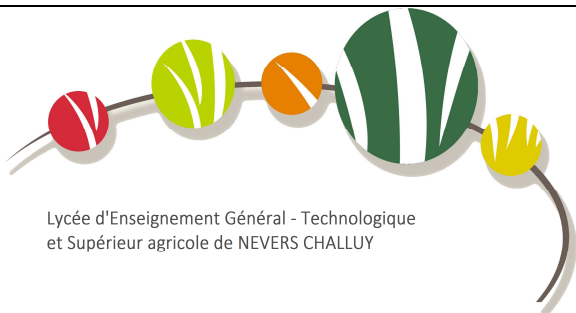
Signature et cachet du médecin

(1) Rayer la mention inutile

Dossier d'admission au lycée NEVERS CHALLUY

www.epleanevers-cosne.educagri.fr

tél. : 03.86.21.66.00 – fax : 03.8621.66.10 – mail : nevers.legta@educagri.fr



Lycée d'Enseignement Général - Technologique
et Supérieur agricole de NEVERS CHALLUY

Les buts de l'association ALESA du Lycée de NEVERS Challuy

L' **Association des Lycéens – Étudiants – Stagiaires et Apprentis** a pour but d'organiser des activités, des sorties culturelles ou de loisirs, mais aussi de favoriser les projets d'élèves, les voyages, les actions humanitaires, les ateliers, les clubs... Cette association est celle des élèves au service des élèves et de leur bien-être.

Améliorer le quotidien au lycée et en dehors des cours

2 foyers sont mis à disposition des élèves: celui des secondaires et celui des BTS.

Le bar des élèves permet lors des moments de pause de se retrouver autour d'une boisson chaude et d'un petit goûter afin de recharger les batteries.

Des prix raisonnables sont pratiqués et les adhérents de l'association ont quelques avantages.

Le bar est géré entièrement par les élèves qui le souhaitent avec l'aide du bureau de l'association et des enseignants d'ESC. Une réunion d'information sera organisée à la rentrée.

Fonctionnement de l'ALESA

D'un point de vue financier, elle fonctionne surtout grâce aux cotisations des élèves. Elle gère également les bénéfices réalisés par les projets des élèves, afin de réinvestir cet argent dans les projets des élèves... Le lycée est son principal partenaire : il prête les locaux, et participe aux transports lors des sorties.

D'un point de vue humain, l'ALESA est gérée par un conseil d'administration (20 élèves) dont un bureau (6 élèves) avec le soutien des enseignants d'ESC. Mais chaque adhérent peut être volontaire pour prendre des responsabilités, par exemple, animer un club ou organiser une soirée. Il faut savoir que les élèves du bureau apprennent à gérer et à animer l'association avec les responsabilités qui y sont afférentes (gestion de la trésorerie, décisions...) Rien ne sera fait sans la volonté des élèves.

Cotisation

La cotisation est de 15 € pour l'année. Il est aussi possible de s'inscrire au trimestre avec une cotisation trimestrielle de 7€. Toutes les activités ALESA sont à moitié prix pour les adhérents. Exemple : sortie cinéma à 3.50€ au lieu de 7€

Formation des membres du bureau de l'ALESA

Les membres du bureau participeront à une formation à la gestion de l'association et à son animation en octobre.

Une page Facebook, des affichages dans les locaux et à la cantine permettent d'informer les élèves sur les activités proposées.

Pour adhérer à l'Association ALESA :

Remplir le coupon ci-dessous et le transmettre le jour de la rentrée en bout de chaîne administrative à l'enseignant d'ESC ou s'inscrire sur <http://challuy.alesa58.fr/public/members/new.php>

✂-----

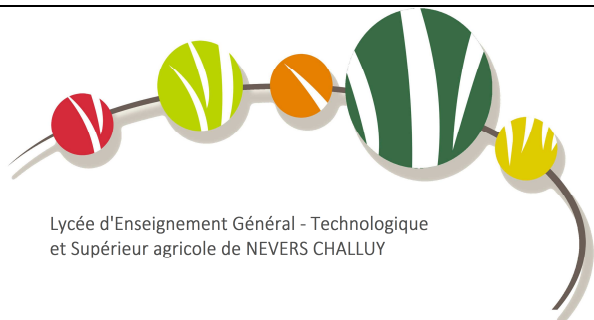
Nom :

Prénom :

Classe :

Je souhaite adhérer à l'ALESA pour l'année scolaire 2018-2019 et transmets ma cotisation de 15 euros à la rentrée.

Signature



Lycée d'Enseignement Général - Technologique
et Supérieur agricole de NEVERS CHALLUY

Les Enseignements Facultatifs

Hippologie / Equitation

1. Dans les **classes de secondaire**, les élèves disposent d'un choix varié d'enseignements facultatifs parmi lesquels l'hippologie équitation. Les choix possibles sont les suivants :

	Classes de 2GT	Filière STAV	Filière S
EPS	√	√	√
Section sportive rugby ❶	√	√	√
Hippologie équitation	√	√	√
Pratique sociale et culturelle	√	√	√
Pratique professionnelle « ferme » / « aménagement paysager »	√	√	

Les enseignements facultatifs sont mis en œuvre sous réserve de la présence d'au moins 8 élèves et des moyens alloués par l'autorité académique.

❶ Cet enseignement est dispensé sur des créneaux horaires différents des autres enseignements facultatifs et permet, si le jeune le souhaite, le choix de 2 enseignements facultatifs dont le rugby, ce toutefois dans la mesure des places disponibles.

LE CENTRE EQUESTRE

Le lycée ne dispose pas de centre équestre. Il travaille en convention avec le centre équestre « Les écuries de l'Aubois » situé à 18 kms du lycée en direction de Bourges.

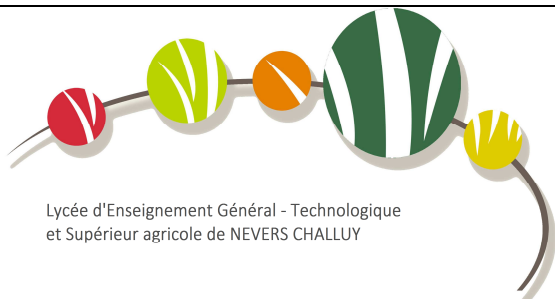
Centre équestre des écuries de l'Aubois, Franck PORTEJOIE

Rue de l'Hippodrome 18150 LA GUERCHE SUR L'AUBOIS

Tél fixe : 02 48 74 89 18 - Tél portable : 06 82 37 46 32 - EMail : ecuries.aubois@wanadoo.fr

- ✓ Le **transport** des jeunes jusqu'au centre équestre est assuré par l'établissement pour les secondaires.
- ✓ Le **matériel** nécessaire est précisé dans la liste des fournitures.
- ✓ Le **tarif** est précisé en page 3

N.B : Le Règlement Intérieur du lycée s'applique dans le cadre du centre équestre.



Lycée d'Enseignement Général - Technologique
et Supérieur agricole de NEVERS CHALLUY

Liste des fournitures

Secondaires

Prévoir une clé USB 4G ou 8G

Film plastique pour couvrir les manuels scolaires

Français / Philosophie :

- Un gros classeur avec des copies simples, doubles, pochettes plastiques transparentes, trois intercalaires.
- Prévoir l'achat de 5/6 livres de poche dont les références seront précisées à la rentrée.

Mathématiques / Biologie / Physique – Chimie :

- Crayon de papier HB -0.5 ; un critérium ; une gomme
- 2 grands cahiers 24*32 (2nde G)
- Double décimètre, Equerre (ou REQUERRE), Rapporteur, Compas, (ou un rapporteur triangulaire)
- Calculatrice « CASIO Graph 35 + - **CE (conforme examen)**»
- Papier millimétré
- Une blouse blanche en coton sans inscription
- Une règle graduée
- Papier calque
- Une paire de botte (sortie biologie)
- **Filière S** - matériel pour les dissections (pinces...) sera commandé à la rentrée (commande collective : entre 15 et 20 euros)

EPS :

- Tenue de sport différente de celle de ville (maillot, short, survêtement)
- Chaussures de sport différentes de celles de ville avec lacets
- Protège-dents obligatoire pour les entraînements de rugby
- Chaussure de Rugby

1^{ère}/Tle STAV + Option ferme et option AVE :

- 1 paire de chaussures **de sécurité ou bottes**
- 1 cotte
- 1 vêtement de pluie
- 1 paire de gants de jardin (AVE)

Espagnol (2nde G) :

- Un cahier grand format 96 pages

Anglais (2nde G) :

- Un cahier grand format
- Un cahier de brouillon petit format

Economie (2nde G) :

- Un classeur tranche 3 centimètres

EATDD (2nde G) :

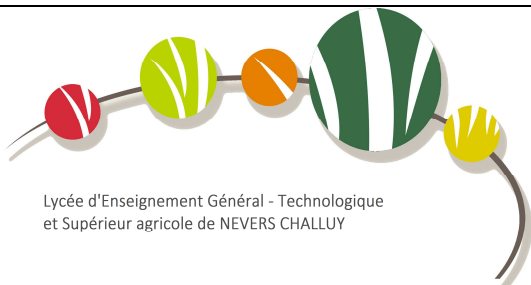
- Un classeur grand format
- Un jeu de 6 intercalaires
- Un nécessaire pour prendre des notes sur le terrain: bloc note (format A5 – 14.5*21)
- Des feuilles grand format
- Des pochettes transparentes perforées.
- Une paire de botte

Hippologie- Equitation :

- Bottes d'équitation et obligatoirement un casque d'équitation attache 3 points homologué à la norme EN 1384
- matériels de pansage (étrille, bouchon, brosse douce, cure pied)
- une paire d'éperons (pas d'éperons boules)
- deux paires de guêtres antérieures fermées
- une paire de rênes allemandes
- un stick (cravache longue)
- un gilet de cross (conseillé)

A Prévoir

Un support rigide pour prise de notes format A4
Pour les dossiers : des spirales pour les reliures, des feuilles cartonnées (pour le dos du dossier), des feuilles transparentes plastifiées (pour la page de garde), ...



Lycée d'Enseignement Général - Technologique
et Supérieur agricole de NEVERS CHALLUY

BORDEREAU DE RETOUR DU DOSSIER D'ADMISSION

DOCUMENTS A RENVOYER

Joindre avec les pièces demandées

- cocher les cases correspondantes lorsque les documents sont joints.

NOM de l'élève :

CLASSE (demandée) :

PRENOM(S) de l'élève :

DOCUMENTS A COMPLETER :

RENSEIGNEMENTS-ADHESION

- Dossier d'Admission (**document 1**)
- Papillons d'adhésion au règlement aux différents règlements intérieurs et chartes de l'établissement (**document 2**)

AUTORISATIONS

- Utilisation et stationnement d'un véhicule (**document 3**)
- Autorisation de sorties (document 3 bis)

ASSURANCE ET REGIME SECURITE SOCIALE ETUDIANT

- Déclaration d'assurance responsabilité civile (**document 4**)
- Photocopie de la carte grise, permis de conduire et de l'assurance du véhicule

INTENDANCE

- Engagement au paiement de la pension et aux frais de scolarité (**document 5**)
- Prélèvement automatique
- Un chèque de caution de 50 euros pour les élèves internes

DOSSIER MEDICAL ET SPORT

- Fiche d'urgence et de santé à compléter (**document 6**)
- Certificat médical obligatoire pour UNSS, options rugby et équitation (**document 7**)

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIRE pour TOUS les élèves :

- 2 photos d'identité (portant nom et classe au verso)
- Photocopie recto-verso de la carte d'identité de l'élève / Les candidats étrangers devront fournir une pièce d'état civil
- Certificat de scolarité des autres enfants scolarisés (uniquement en cas de demande de bourses)

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIRE pour les NOUVEAUX élèves :

- Photocopie du livret de famille (page des parents + pages de tous les enfants)
- Un relevé d'identité bancaire ou postal du responsable légal
- Un certificat d'EXEAT à demander à votre établissement d'origine
- Photocopie des 3 derniers bulletins scolaires
- Photocopies de la JAPD et/ou du recensement (si non effectués à la rentrée, les remettre dès la réalisation)
- Photocopie des diplômes obtenus précédemment (ou momentanément des relevés de notes du diplôme, en attendant le diplôme officiel dont une photocopie devra immédiatement être remise au bureau de la vie scolaire)
- Attestation de natation pour les élèves de 2nde.
- Photocopie de l'attestation de l'ASSR 1 et 2.

 <p>Lycée d'Enseignement Général - Technologique et Supérieur agricole de NEVERS CHALLUY</p>		Photo d'identité récente de l'élève (à coller)	<u>Document 1</u>
--	--	--	-------------------

DOSSIER D'ADMISSION EN CLASSE DE

2^{nde}

1STAV / TSTAV
AVE / TPA

1^{ère} S / Tle S

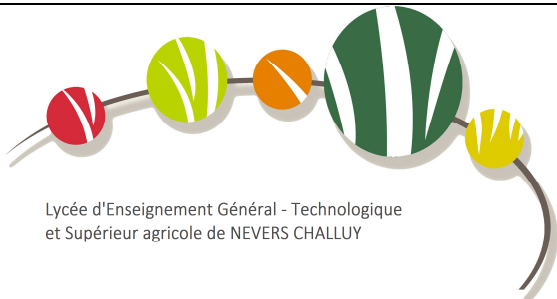
(entourer la mention
utile)

Année scolaire 2018/ 2019

<u>ELEVE</u>	
NOM (en majuscule).....	Prénoms de l'état civil.....
Date de naissance.....	Lieu de naissance..... Département.....
Sexe <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/> Masculin	N°I.N.E.....(Identifiant National de l'Elève - OBLIGATOIRE)
Régime <input type="checkbox"/> Interne <input type="checkbox"/> Demi-pensionnaire <input type="checkbox"/> Externe	
N° de sécurité sociale de l'élève : _ _ _ _ _	
Portable de l'élève.....	Adresse E-mail de l'élève (indispensable).....

<u>ETABLISSEMENT D'ORIGINE</u>	
Dernier établissement scolaire fréquenté (adresse complète)	
N° R.N.E (à demander à l'établissement d'origine).....	
Code postal.....	Commune..... N° Tél.....
En classe de.....	Classe redoublée.....
Diplôme obtenu	

<u>TRANSPORT</u>
Moyen de locomotion utilisé.....
Si véhicule personnel (voiture, scooter....), immatriculation et identification de véhicule :.....



Lycée d'Enseignement Général - Technologique
et Supérieur agricole de NEVERS CHALLUY

RENSEIGNEMENTS concernant LA FAMILLE

PERE: responsable légal

MERE : responsable légale

Situation familiale: mariés séparés divorcés veuf (ve) concubinage

Les 2 parties doivent être obligatoirement remplies, même en cas de divorce ou de séparation

En cas de parents séparés, enfant domicilié chez son père sa mère

Nom:.....

Nom Mme Melle:.....

Prénom:.....

Prénom:.....

Adresse du domicile:

Adresse du domicile si différente du père

.....

.....

.....

.....

Code postal:.....

Code postal:.....

Commune:.....

Commune:.....

Tél personnel :.....

Tél personnel :.....

Liste rouge : Oui Non (1)

Liste rouge : Oui Non (1)

Portable:.....

Portable:.....

Fax:.....

Fax:.....

Adresse E-mail:.....

Adresse E-mail:.....

Emploi:.....

Emploi:.....

Nom- adresse du lieu de travail:

Nom- adresse du lieu de travail:

.....

.....

.....

.....

N° Tél:

N° Tél:

Fax:.....

Fax:.....

N° d'immatriculation à la Sécurité Sociale ou MSA:

N° d'immatriculation à la Sécurité Sociale ou MSA:

.....

.....

Personne à contacter en cas d'urgence (autre que les parents) :

Nom:.....Lien éventuel de parenté:.....

N° Tél:..... Portable:.....

Autorise la communication de ses coordonnées: Oui Non (1)

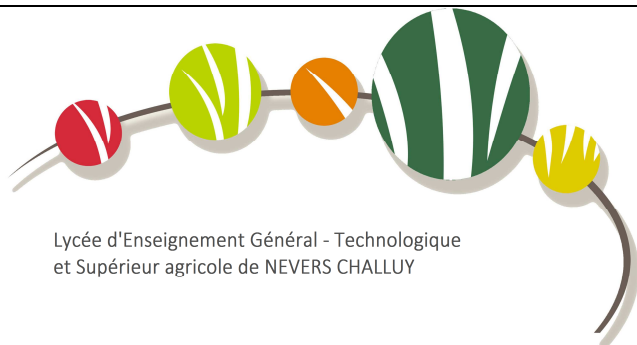
Facturation à adresser à : Père Mère Autre :

COORDONNEES BANCAIRES

Banque:..... Adresse:

RIB:

Compte:.....



Lycée d'Enseignement Général - Technologique
et Supérieur agricole de NEVERS CHALLUY

ADHESION AUX REGLEMENTS DE L'ETABLISSEMENT

A RETOURNER AVEC LE DOSSIER
D'ADMISSION

ADHESION AUX REGLEMENTS DE L'ETABLISSEMENT

Je soussigné (nom de l'étudiant)sollicite une inscription en classe
de..... au lycée agricole de Challuy.

Pour cela je certifie avoir pris connaissance

- **du Règlement Intérieur du Lycée ***;
- **du Règlement Intérieur de la Restauration ***
- **du Règlement de l'Exploitation Agricole du lycée***
- **de la Charte Informatique***

et m'engage à les respecter*.

A _____, le ___/___/20__

Signature de l'étudiant

Signature des responsables légaux (si l'étudiant est mineur)

* documents à télécharger sur le site Internet du Lycée.

AUTORISATION MEDICALE EN CAS D'URGENCE

Je soussigné, Mme / M. responsable de l'élève (nom de l'étudiant), inscrit(e) en
classe deautorise le transport de mon enfant mineur par un service médicale d'urgence et autorise
l'intervention d'un médecin.

Signature de l'étudiant

Signature des responsables légaux

AUTORISATION DE SORTIE*(à remplir pour les lycéens de la Seconde à la Terminale)*Lycée d'Enseignement Général - Technologique
et Supérieur agricole de NEVERS CHALLUY

Je soussigné(e),

responsable légal(e) de :

NOM	Prénom	Classe	Régime (1)

MERCREDI APRES-MIDI

- ☺ Autorise mon fils / ma fille **interne ou demi-pensionnaire** à sortir du lycée le mercredi après-midi à partir de 13h00 **après le repas**
- ☺ Autorise mon fils / ma fille **interne ou demi-pensionnaire** à sortir du lycée le mercredi après-midi, **avant le repas**, à partir de 12h05
- ☹ N'autorise pas mon fils / ma fille **interne** à sortir du lycée le mercredi après-midi

Merci de ne cocher qu'une seule case afin que nous puissions ajuster au mieux les effectifs du repas du mercredi midi.

SORTIES AUTORISEES / NON AUTORISEES AUTRE QUE LE MERCREDI APRES-MIDI

- ☺ Autorise mon fils / ma fille à sortir du lycée lorsqu'il n'y a pas cours à l'emploi du temps, sans surveillance
- ☹ N'autorise pas mon fils / ma fille à sortir du lycée lorsqu'il n'y a pas cours à l'emploi du temps

SORTIES CULTURELLES (ALESA) ET SPORTIVES (AS et UNSS)

- ☺ Autorise mon fils / ma fille à participer aux sorties culturelles et sportives non obligatoires
- ☹ N'autorise pas mon fils / ma fille à participer aux sorties culturelles et sportives non obligatoires

IMPORTANT : durant toutes les périodes de sortie libre hors de l'établissement, les élèves se trouvent en dehors de la surveillance du lycée, et donc sous l'entière responsabilité des parents

A.....Date.....

Signatures du responsable légal et de l'élève

DECLARATION D'ASSURANCE

cerfa

N ° 50-4214

Identification, adresse, n° de téléphone de l'établissement

Lycée d'Enseignement Général - Technologique
et Supérieur agricole de NEVERS CHALLUY

Nom de l'élève :

Prénom :

Classe :

Nom, prénom du responsable légal (1) :

.....

Adresse :

.....

.....

Déclare mon fils – ma fille (1) être garanti(e) contre les risques ci-dessous pour la durée de l'année scolaire 20__ - 20__ par une assurance souscrite auprès de :

Nom de la compagnie d'assurances :

Agence :

Adresse :

Police n°

Risques responsabilité civile, en particulier par rapport :

- au matériel.

Risques individuels, en particulier (1) :

- en activités sportives volontaires (UNSS – Challenges) ;
- bris de lunettes ;
- dommages aux prothèses ;
- dommages dentaires.

Activités sportives spéciales (1) :

- judo, escalade (moins de 2500 mètres), voile, cyclotourisme, rugby, canoë, équitation,...
- Dans le cadre de la pratique de l'équitation, il vous est très vivement recommandé de disposer d'une licence de la Fédération Française d'Equitation

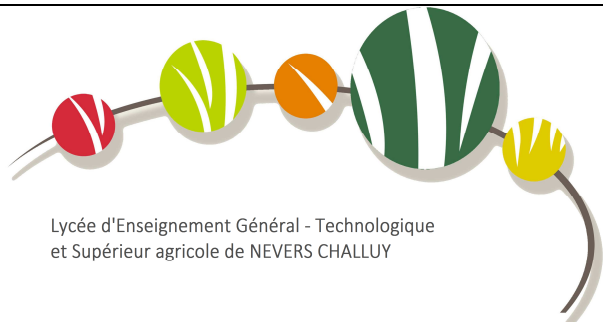
Vu et certifié exact

A, le

A, le

Nom, signature et cachet de l'assureur.

Signature du responsable légal ou de l'étudiant



Lycée d'Enseignement Général - Technologique
et Supérieur agricole de NEVERS CHALLUY

CERTIFICAT MEDICAL D'APTITUDE A LA PRATIQUE DU SPORT

AUTORISATION PARENTALE

UNSS – COMPETITIONS – SPORTS EQUESTRES - RUGBY

Je soussigné, docteur en médecine.....

certifie avoir examiné :

nomprénom.....né (e)
le.....

et n'avoir constaté aucun signe contre indiquant la pratique des sports :

- dans le cadre de l'UNSS et en compétition
- pour les sports équestres (option équitation)
- pour le rugby (option rugby)

(*) rayez la mention inutile

Ale.....

Signature et cachet du médecin

Je soussigné(e)

père, mère, tuteur, représentant légal (1)

autorise (2)

en classe de

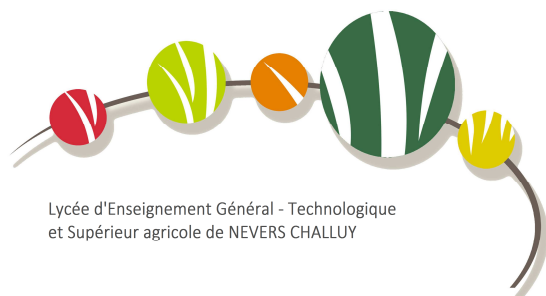
à participer aux activités de l'Association sportive du L.E.G.T.A. de Challuy

et autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur, à faire pratiquer en cas d'urgence, une intervention médicale ou chirurgicale en cas de nécessité (3)

Fait à le

Signature du responsable

- (1) Rayer la mention inutile
- (2) Indiquer Nom - Prénom du licencié
- (3) Rayer en cas de refus d'autorisation



Lycée d'Enseignement Général - Technologique
et Supérieur agricole de NEVERS CHALLUY

FICHE D'URGENCE

Année scolaire 20 ../20..

Document non confidentiel valable au lycée ou lors des différents déplacements en France et/ou à l'étranger.

Nom : **Prénom :**
Classe : **Régime :** INT DP EXT INT/EXT
Date de Naissance : **Lieu de naissance :**
Sexe : M F
Numéro de portable de l'élève :

Personnes à prévenir, cochez le représentant légal.

Mère <input type="checkbox"/>	Père <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>
Nom :	Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :	Adresse :
.....
.....
Tel domicile :	Tel domicile :	Tel domicile :
.....
Tel travail :	Tel travail :	Tel travail :
.....
Portable :	Portable :	Portable :
.....

Adresse du jeune si différente :

Nom, adresse et téléphone du médecin traitant :

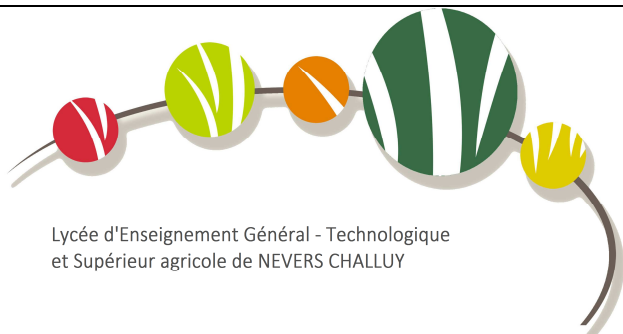
Observations particulières que vous jugerez utiles de signaler (allergies, traitements, précautions à prendre) :

Vaccination antitétanique, date du dernier rappel :

Joindre une photocopie des vaccinations (avec nom de l'élève)

En cas d'urgence, le médecin régulateur du SAMU oriente l'élève ou l'étudiant accidenté ou malade vers l'hôpital le mieux adapté. Le transport est assuré par les services de secours d'urgence.

Dans tous les cas l'élève mineur ne peut quitter l'hôpital qu'accompagné d'un parent ou d'un représentant légal.



Lycée d'Enseignement Général - Technologique
et Supérieur agricole de NEVERS CHALLUY

ENGAGEMENT DE PAIEMENT DE LA PENSION – 1/2 PENSION – FRAIS DIVERS

A remplir par les parents ou toute autre personne se portant garant du paiement de la pension et des frais de scolarité

Je soussigné (e),

Nom (en majuscules), et prénom usuel

Profession: _____

Degré de parenté avec l'élève: _____

Adresse complète: _____

Commune: _____

Code postal:

Nom et adresse de l'employeur: _____

M'engage à payer la pension (internat / demi-pension) de :

Nom (en majuscules), et prénom usuel

Elève de la classe de: _____

Pendant la durée de sa scolarité, conformément au tarif en vigueur.

Je paierai cette somme lorsqu'elle sera mise en recouvrement.

A défaut de paiement, je reconnais m'exposer à ce que le recouvrement en soit poursuivi, conformément à la réglementation en vigueur.

A _____, le

Signature